



2, RUE DE LA JUSTICE | 93213 SAINT-DENIS LA PLAINE CEDEX  
contact@fftri.com | T. 01 49 46 13 50 | F. 01 49 46 13 60  
www.fftri.com  /F.F.TRI  @FFTRI

## **Communiqué de la Direction Technique Nationale du 04 février 2017**

### **Coupe d'Europe Junior de Quarteira, Portugal – 1<sup>er</sup> ou 2 avril 2017**

La fédération européenne de triathlon (E.T.U.) propose depuis 2006 les coupes d'Europe Junior, un circuit d'épreuves européennes à destination des jeunes athlètes âgés de 16 à 19 ans (pour 2017 : nés entre 1998 et 2001).

Nous souhaitons par cette note d'informations apporter des précisions sur les sélections nationales constituées lors de certaines de ces épreuves.

Nous souhaitons également apporter des précisions sur l'étape de coupe d'Europe Junior de Quarteira. En effet, cette épreuve est identifiée comme l'une des possibilités de se sélectionner en équipe de France Junior et Youth de Triathlon 2017. Vous trouverez ci-dessous des informations sur cette épreuve.

#### **Evaluation médicale obligatoire**

Afin d'accéder à une épreuve organisée sous le label de la fédération internationale, l'ITU a édité une nouvelle réglementation pour cette saison 2017 qui oblige les cadets-juniors (1998 à 2001) à avoir effectué un bilan médical préalable à l'inscription finale sur la liste de départ. L'inscription dépend donc de règles sportives et médicales.

La liste des examens à faire est la suivante :

- Un questionnaire sur les antécédents médicaux personnels et familiaux,
- Un examen clinique en particulier cardiovasculaire,
- Un électrocardiogramme de repos.

Le questionnaire est à remplir, à signer par l'athlète, par les deux parents si l'athlète est toujours mineur, et à apporter par l'athlète lors de la consultation médicale.

L'examen clinique et l'électrocardiogramme de repos sont à effectuer chez un médecin du sport ou un cardiologue de votre choix.

Au terme de cette consultation, le médecin doit valider et signer le certificat de suivi.

Ce certificat et ces trois pièces sont à adresser au médecin chargé des dossiers ITU au plus tard 2 mois avant le début de la compétition à Claude Marblé [cmarble@orange.fr](mailto:cmarble@orange.fr)

*Compte tenu de la date de Quarteira (01 ou 02 avril), les candidats doivent procéder à ces examens dans les meilleurs délais afin de les transmettre au plus tôt.*

Si vous bénéficiez de la surveillance médicale réglementaire en tant que sportif de haut niveau ou sportif Espoirs, et si cette surveillance est effectuée, vous n'avez pas de dossier médical à présenter. Il en est de même si vous êtes licencié-e dans un club de D1 et êtes à jour du suivi médical exigé.

L'information sera placée sur le site internet fédéral, envoyée à l'ensemble des ligues régionales et via la newsletter fédérale à destination des licenciés.

### Sélections nationales

La F.F.TRI. se réserve le droit d'établir des sélections nationales d'athlètes nés entre 1998 et 2001 à l'occasion de certaines étapes de coupes d'Europe Junior.

Les étapes de coupes d'Europe junior au programme du projet fédéral jeunes de la FFTRI pour 2017 sont, sous réserve de modification :

- Quarteira (Portugal), les 1er ou 02 avril 2017. (programme des épreuves en cours de finalisation)
- Lausanne (Suisse), le 19 août 2017.

Enfin une sélection nationale pourra également être constituée à l'occasion du « British Triathlon U20's Festival », le 28 août 2017 à Mallory Park, Leicestershire. Nous attendons la confirmation d'une invitation par British Triathlon.

L'annonce de la sélection nationale sur Quarteira sera faite courant février.

### Participation hors sélection nationale

En dehors des sélections nationales établies par la F.F.TRI., d'autres sportifs peuvent demander à participer à une ou plusieurs étapes de coupes d'Europe junior, que ce soit à titre individuel ou dans le cadre d'une action organisée par un club, une ligue régionale, etc..

Ces participations à titre individuel seront donc possibles dans le cadre de l'épreuve de Quarteira. Cependant, étant donné que l'attribution des quotas sur les étapes de coupes d'Europe Junior dépend de la fédération internationale et de sa réglementation (International Triathlon Union, ITU), la FFTRI n'est pas en mesure de garantir des quotas pour tous ceux qui demanderaient à participer à cette épreuve.

Aussi, en fonction du nombre de quotas attribués par l'ITU à la France et du nombre de demandes d'inscriptions reçues par la FFTRI, la FFTRI définira un ordre d'accès, en fonction de ses priorités et de ses possibilités, et transmettra ensuite les demandes d'inscriptions à l'ITU.

A cette fin, nous demandons aux sportifs qui souhaiteraient participer à l'épreuve de Quarteira d'établir dès à présent une demande d'inscription depuis le site de la FFTRI. La date limite pour faire cette demande est fixée au 25 février 2017 (soit 35 jours avant le premier jour des épreuves) :

<http://www.fftri.com/calendrier-2017>

Lien vers le formulaire de demande d'inscription pour une coupe continentale :

[https://docs.google.com/a/fftri.com/forms/d/e/1FAIpQLSetFdtCmcnGClyzflUG-rbsxRnnwx8xKJDiM3CWCQfc8\\_OrPQ/viewform](https://docs.google.com/a/fftri.com/forms/d/e/1FAIpQLSetFdtCmcnGClyzflUG-rbsxRnnwx8xKJDiM3CWCQfc8_OrPQ/viewform)